ARIS

Association des Anciens et des Retraités de la Banque Indosuez devenue Calyon Association régie par la loi de 1901 (publication au J.O. du 19 mai 1982)

Paris le 30 janvier 2011

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 MARS 2011 RAPPORT D'ACTIVITE 2010

Tout d'abord, je vous souhaite la bienvenue à cette Assemblée Générale en ce lieu inhabituel, dû au fait que la Mutualité est fermée pour cause de travaux et que le montant qui nous était demandé pour le site de remplacement au Palais Brongniart aurait représenté un supplément de dépense de 5000 €. Ce contretemps nous aura donné l'occasion de rompre avec l'habitude et donc d'éviter l'ennui.

Votre association suscite toujours autant d'intérêt puisqu'elle compte 1480 inscrits au 31 décembre 2010 contre 1374 en 2009. Toutefois à cette date, le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation, n'est que de 810 dont 588 retraités et 222 Alumni, contre 967 l'an passé. Je rappelle à cette occasion que, depuis mars 2004, des anciens salariés de la Banque Indosuez, encore en activité, quel que soit leur lieu de travail actuel, ont rejoint l'ARIS et sont regroupés dans la section Alumni. Ils pourront bénéficier des activités subventionnées lorsqu'ils seront retraités et nous en auront informés.

Cette baisse de cotisations, qui résulte probablement d'oublis, a été amplifiée par le fait que nous avons effectué les relances trop tardivement. J'en profite pour vous rappeler que l'ARIS n'a que deux sources de revenus,

- les cotisations, seule source de revenus que nous pouvons maîtriser.
- les contributions du Comité d'Entreprise de CAcib, plus aléatoires et qui seront d'ailleurs réduites en 2011 en raison d'une baisse de la subvention patronale.

D'où l'importance que chacun d'entre nous s'acquitte au plus tôt de sa cotisation annuelle.

Heureusement L'ARIS est entouré d'un réseau de personnes dévouées, chacune dans leur spécialité, qui nous aident considérablement. A ce titre je tiens à remercier :

- > CA cib qui met des locaux à notre disposition.
- Les services généraux qui assurent toute l'impression et la diffusion des courriers.
- ➤ Le Comité d'Entreprise, Serge Bierre, son Secrétaire, pour la subvention annuelle et les manifestations qu'il organise pour tous les retraités, Patrick Papa pour les subventions qu'il accorde aux voyages et aux sorties culturelles, ainsi que Myriam Planard et Manoëlla Castillon, vos contacts au Comité d'Entreprise.
- A la DRH, Valérie de Freitas, qui continue à renseigner avec beaucoup de compétence les retraités et futurs retraités sur les problèmes qu'ils rencontrent.
- ➤ Enfin, tous les membres du Conseil d'Administration qui se sont impliqués dans l'animation et la gestion de l'ARIS, ainsi que notre Lulu nationale, qui demeure active à nos côtés.

Bilan de l'année 2010.

Le repas annuel qui a suivi l'Assemblée Générale de mars 2010 a rassemblé 204 convives contre 166 en 2009.

Voici maintenant ce qui a été réalisé en 2010.

Entraide et solidarité.

La Commission Sociale, créée l'an passé, n'a pas été saisie. On peut s'en réjouir si cela signifie qu'il n'y a pas de personne en difficulté, mais on peut aussi s'en inquiéter si cela cache des personnes en difficulté qui ignorent l'existence de cette commission ou qui n'osent pas la saisir. C'est la raison pour laquelle je fais une nouvelle fois appel à vous tous. Si vous connaissez des anciens collègues en difficulté, n'hésitez pas nous les signaler, ou à les inviter à nous contacter. Toute intervention de notre part sera, bien entendu, réalisée en toute confidentialité.

Voyages.

Sur les cinq destinations pour 30 personnes proposées en 2010:

Deux ont été réalisées et ont remportée un grand succès :

- Séjour thalasso à Mahdia en Tunisie, du 28/03 au 04/04
- Guatemala / Honduras / Belize, du 17 au 28/11

Mais trois ont du être annulées faute d'un nombre de participants suffisants.

- Week-end à Bruges et à Gand, les 05 et 06/05
- Escapade Florence, du 26 au 29/05
- Circuit en Turquie, du 27/09 au 4/10

Sorties culturelles et spectacles.

Vous avez pu participer cette année à neuf sorties :

- Age Tendre et Tête de Bois le 14 janvier
- Place Vendôme, Musée Fragonard et goûter le 15 février
- Les chœurs de l'Armée Rouge le 17 avril
- Journée Auxerre le 22 juin
- La Montagne Ste Geneviève le 14 septembre (annulée faute de participants)
- journée escapade à Versailles le 14 octobre
- Musée de la Franc Maçonnerie le 04 novembre
- Lord of the Dance le 28 novembre
- Hilarmonic Show le 12 décembre.

Goûter

Le 19 janvier, une cinquantaine d'entre vous se sont retrouvés au restaurant péniche du Cercle de la Mer, au port de Suffren, au pied de la Tour Eiffel, pour partager la Galette des Rois et échanger en toute convivialité.

Section ALUMNI.

Deux cocktails ont été organisés cette année dans des locaux mis à notre disposition par des anciens d'Indosuez que nous remercions.

Le 22 juin 2010 chez BGPI, grâce à Hervé Catala, (115 participants)

Le 8 novembre 2010 chez Odo, grâce à Laurent Bastin, Jérôme Chignard, et Gilles de Saint Maur, (120 participants).

Communication.

Vous avez reçu cette année :

- En janvier, l'annuaire édition 2010.
- En juin, une lettre relative au litige concernant l'AFER.
- En septembre, le catalogue « Voyages ».
- En septembre, le catalogue « Sorties Culturelles et Spectacles ».
- Quatre numéros de la revue trimestrielle « l'Ancien de la Banque ».

Afin de tenir compte de vos remarques, l'envoi des catalogues Voyages et sorties culturelles 2011 a été avancé au mois de septembre 2010, pour vous donner plus de recul et vous permettre de mieux planifier vos participations.

> AFER.

Répondant aux inquiétudes exprimées par certains d'entre vous, nous vous avons écrit le 22 juin dernier pour vous faire part des informations reçues de l'AFER concernant le litige opposant cette association à ses anciens dirigeants et la possible réparation du préjudice subi par les adhérents de l'AFER suite à la décision de la Cour de Cassation du 2 décembre 2009.

Ce litige ne concernant bien sûr que certains d'entre vous, nous avions donc décidé d'apporter notre contribution en procédant à un sondage auprès de vous afin d'évaluer le nombre de ceux qui pourraient être concernés, de mesurer leur intérêt et leur détermination et, le cas échéant, d'encourager la constitution d'une association distincte qui prendrait le relais et entreprendrait les actions à mener : contacts avec l'AFER, les courtiers et l'assureur AVIVA, obtention d'une opinion juridique sur la faisabilité et les chances de succès d'une action collective, enfin, le cas échéant, assignation et procédure.

143 d'entre vous ont répondu au questionnaire. Nombreux sont ceux qui nous ont remercié de cette initiative et nous ont encouragé à poursuivre la démarche. Une seule réponse anonyme nous a reproché de "nous occuper des riches", personne à qui nous aurions aimé pouvoir répondre qu'il y a aussi des gens modestes qui ont, heureusement pour eux, pu faire un peu d'épargne et qui méritent d'autant plus d'attention. 51 personnes, soit 36% des réponses, se sont déclarées prêtes à nous aider dans la démarche, c'est considérable, nous les en remercions. Concernant enfin la valeur des investissements, nous représentons, collectivement quelques millions d'euros, ce qui reste peu rapporté aux quelques 700.000 adhérents et 45 milliards d'euros d'encours de l'AFER.

Une lettre du 23 septembre 2010, envoyée par les "Bureaux de l'Epargne" à Levallois-Perret, courtier qui assure le service de la plupart des contrats souscrits par les collaborateurs de la Banque Indosuez, précisait que le litige qui nous intéresse porte essentiellement sur l'utilisation faite par les anciens dirigeants des droits d'entrée exigés lors de la souscription des contrats AFER. Les collaborateurs de la Banque Indosuez ayant généralement bénéficié à cet égard de conditions très privilégiées, donc de droits d'entrée très faibles, nous avons l'impression que nos droits à réparation seront généralement modestes. Dans l'état actuel de notre compréhension du dossier, il semblerait donc peu économique de créer une association et de dépenser de l'argent pour obtenir une opinion juridique sur la faisabilité et les chances de succès d'une action collective. Nous continuerons néanmoins à nous tenir informés de l'évolution du dossier et reprendrons contact avec les personnes concernées si des faits nouveaux se présentaient.

Rente La Mondiale payée par Novalis. (ex « Complément Bancaire » et « Réserve Complémentaire Spéciale » de la Caisse de Retraite Banque Indosuez)

Lors de la commission de suivi de cette rente, le 22 septembre 2010, nous avons constaté une gestion saine, avec des actifs peu exposés composés de 76,7% d'obligations, 13,6% d'immobilier et 9,7% d'actions. En 2009, la performance brute de 4,40% a permis une revalorisation de 2,66% de la rente et elle a été de 2,22% en 2010 à comparer au 0,78% de la moyenne Sécu / AGIRC / ARRCO.

D'autre part, suite au fort mécontentement qu'avait suscité le coupon réponse joint à l'avis de déclaration fiscale 2009 de cette rente, j'étais intervenu à plusieurs reprises auprès de Novalis. Nous avons été entendus et ceux qui sont concernés recevrons cette année un nouvel imprimé appelé « certificat de vie » rédigé d'une façon plus correcte et plus explicite.

- Activités proposées à tous les retraités par le CE de CA cib.
 - L'invitation au cirque Phénix, à la pelouse de Reuilly
 - La sortie annuelle, qui cette année nous a réunis le 20 mai à la ferme du Manet à Montigny le Bretonneux
 - La messe en souvenir des défunts, organisée le 22 novembre 2010, suivie d'un petit déjeuner réconfortant.

Perspectives 2011

- Voyages : Rappel des destinations proposées dans le catalogue :
 - 26/03-02/04 Séjour Thalasso en Tunisie à Mahdia.
 La très grande satisfaction des participants de l'an dernier nous a conduits à le proposer à nouveau cette année. Il y avait 48 inscrits, hélas en raison des évènements survenus en janvier, nous avons dû annuler ce voyage et demander le report de notre acompte sur un autre voyage.
 - 13 et 20/05 Circuit en Sicile Les îles Eoliennes.
 - 14 25/11 Séjour Myanmar- Joyaux Birmans. .
- Sorties culturelles et spectacles également proposés dans le catalogue de septembre.
 - 09/01 Théâtre : Le clan des divorcés.
 - 18/01 Galettes des rois au cercle de la mer.
 - 03/02 Musée Carnavalet.
 - 13/03 Shen Yun.
 - 05/04 Visite du Midan (art naïf) et du centre de recherche « Soleil ».
 - 26/05 Visite du Château de Vincennes.
 - 16/06 Escapade à Chantilly.
 - 20/09 Balade découverte du marais
 - 06-07/10 Séjour en Saumurois.
 - 22-11 Goûter conférence au «Bœuf sur le Toit »

Il reste encore des places disponibles, tant pour les voyages que pour les sorties culturelles. Si vous êtes intéressés, appelez très vite Lucienne Dumont, ou Martine Gauthey pour les voyages et Martine Moulin pour les sorties culturelles.

Site Internet.

Le chantier reste à entreprendre. Nous avons maintenu le budget. Nous avons trouvé la compétence technique pour « relooker » le site et y apporter les modifications nécessaires, notamment la mise en ligne de l'annuaire pour accès aux seuls adhérents. Il nous reste à rédiger le cahier des charges. J'ai bon espoir que nous y parvenions enfin cette année.

J'en ai à présent terminé, et je vais passer la parole à Geneviève Attali qui va vous présenter le rapport financier 2010.

Jean-Pierre PAMPILLI Président